

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE Séance du 11 Septembre 2018
<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 37 Titulaires Présents : 30 Suppléants Présents : 1 Absents : 1 Pouvoirs : 5 Votants : 36 Pour : 36 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0</p> <p>N° CC 178/2018</p>	<p>L'an deux mille dix-huit, le onze Septembre à vingt heures, le Conseil Communautaire Ussets et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CCUR, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD</p> <p>Date de convocation : 04 Septembre 2018</p> <p>Présents : Mesdames Sylvie TARAGON, Marthe CUTELLE, Mylène DUCLOS, Anne-Marie BAILLEUL, Paulette LENORMAND, Christine VIONNET. Messieurs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, Grégoire LAFAVERGES, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Christian VERMELLE, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Bruno PENASA, Jean VIOLLET, Bernard CHASSOT, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MÂCHARD.</p> <p>Suppléants : Alain CHAMOSSET représenté par Patrick FALCOZ</p> <p>Pouvoirs : Mesdames Carole BRETON donne son pouvoir à Bernard REVILLON, Estelita LACHENAL donne son pouvoir à Joseph TRAVAIL, Corinne GUISEPPIN donne son pouvoir à Michel BOTTERI, Carine LAVAL donne son pouvoir à Bernard THIBOUD, Monsieur Gilles PASCAL donne son pouvoir à Paul RANNARD.</p> <p>Absents : Pascal COULLOUX</p> <p>Madame Marthe CUTELLE est désignée secrétaire de séance</p>

OBJET : FINANCES – Vote du Budget primitif 2018, Budget annexe ZAE de Chambarin (Anglefort).

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N°104/2018 du 15/05/2018 créant le budget annexe de la ZAE de Chambarin (Anglefort).

Considérant que le budget annexe de la ZAE de Chambarin à Anglefort a été créé par délibération le 24 juillet 2018.

Le Président présente le projet du budget primitif 2018 qui nécessitera un apport de subvention par ouverture de crédits pour un montant de 36 000 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

ADOpte le budget primitif 2018 du **budget Annexe ZAE de Chambarin (Anglefort 01)** qui s'articule comme suit :

- Fonctionnement	- Dépenses	24 000.00€
	- Recettes	24 000.00€
- Investissement	- Dépenses	12 000.00€
	- Recettes	12 000.00€

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

**Pour extrait conforme,
Le Président,
Paul RANNARD**



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.